



Délégué à la protection des données (DPO)

Diplôme reconnu par l'État au niveau 7 (équivalent Bac+5)

Certification professionnelle enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles ([Fiche RNCP35086](#)) par décision de France Compétences en date du 01/05/2025.

Enregistrement pour trois ans, au niveau 7, sous l'intitulé "Délégué à la protection des données (DPO)" avec effet jusqu'au 01/08/2030.

OBJECTIFS

- Réaliser un diagnostic de la conformité légale et réglementaire de l'entreprise avec le RGPD.
- Élaborer et mettre en place une politique de protection des données personnelles.
- Contrôler la mise en oeuvre de la politique de conformité et coopérer avec la CNIL.
- Mettre en place une politique de veille au respect du cadre légal "Informatique et Libertés"

LE MÉTIER

Le(la) délégué(e) à la protection des données (DPD) ou data protection officer (DPO) est une personne nommée dont la mission principale consiste à garantir le respect de la protection des informations à caractère personnel. Pour cela, il (elle) intervient sur les mécanismes de traitement et de stockage des données de l'entreprise en lien avec le service informatique et les autres départements concernés (RH, marketing, etc) afin de concevoir et mettre en place une politique de conformité du traitement des données à caractère sensible.

Il(elle) maîtrise à la fois les outils et les pratiques informatiques et l'environnement juridique en particulier la Loi Informatique et Libertés (2004) et le Règlement Européen à la Protection des Données RGPD (2018).

ORIENTATIONS MÉTIERS

À l'issue de la formation, vous pouvez vous orienter vers les métiers de :

- Délégué / Déléguée à la protection des données - Data Protection Officer
- Correspondant / Correspondante informatique et libertés - CIL
- Responsable de projets « métiers » système d'information
- Responsable utilisateurs des systèmes d'information
- Auditeur / Auditrice en système d'information
- Auditeur / Auditrice en sécurité des systèmes d'information



LE PLUS

AVANT LA FORMATION

- Conseils sur la mise en forme de votre CV
- Soutien pour le passage des entretiens
- Construction d'un programme modulaire et à la carte adapté à votre besoin

PENDANT LA FORMATION

- Salles de formation climatisées équipées d'ordinateurs PC de dernière génération
- Accès à l'espace privé en ligne
- Suivi personnalisé avec le responsable pédagogique
- Formation aux techniques de recherche d'emploi
- Accès aux supports de cours de nos formateurs et à la bibliothèque numérique en libre consultation

APRÈS LA FORMATION

- Orientation de la poursuite d'études
- Accès au réseau des anciens étudiants et stagiaires
- Participation aux "Speed Recruiting" organisés par l'école
- Accès aux offres d'emploi de nos entreprises partenaires



90

JOURS

630

HEURES

RNCP35086

Formation conventionnée Réf. dé21

Prix à partir de : 5 040 €

Public :

Les candidats titulaires d'un diplôme de niveau 4 ou 5 peuvent demander une admission à titre dérogatoire à condition de justifier d'une expérience de 2 années minimum dans des projets, activités ou tâches en lien avec les missions du DPO s'agissant de la protection des données personnelles. Dans ce cas, ils doivent réussir les tests d'évaluation des connaissances et l'entretien de motivation.

Prérequis :

- L'accès au titre est ouvert aux candidats titulaires d'un niveau 6 .
- (BAC+3/4 ou équivalent) dans le domaine juridique ou la sécurité .
- informatique.
- La formation exige un bon niveau de Français, à l'écrit et à l'oral.
- Une expérience d'une durée au moins d'un an ou une formation initiale .
- dans le domaine juridique ou la sécurité informatique.
- Un goût prononcé pour les nouvelles technologies et la communication.
- Les prérequis sont vérifiés dans le cadre d'une évaluation diagnostique .
- (tests d'entrée et étude de dossier) par notre équipe pédagogique

INFOS PRATIQUES

Code Rome : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information, Expertise et support en systèmes d'information

Décessibilité pour personnes handicapées dédiée au handicap vous permettra d'exprimer vos besoins d'adaptation afin que vous puissiez suivre votre formation dans les meilleures conditions.

Rythme :

Modalités d'évaluation initiale de la session de formation.

Modalités d'évaluation finale de professionnels. Passage de certification éditeurs en complément pour ceux qui le souhaitent.

Frais pédagogiques :

STATISTIQUES

Taux d'obtention du titre : 75%

Taux d'abandon de la formation : 5%

Taux de satisfaction : 100%

Taux de poursuite d'étude : 0%

Taux d'employabilité à 6 mois après la fin des cours

PROGRAMME

RGPD	Mise en oeuvre
Droit de l'informatique : les bonnes pratiques juridiques du spécialiste des systèmes & réseaux	Réaliser un diagnostic de conformité
Cadre légal du métier de DPO	Réaliser une analyse sur la vie privée (AIPD/PIA)
Protection des données personnelles : enjeux et risques	RGPD : mettre en place un registre de traitements
Maîtriser le RGPD - préparation à la certification EXIN Privacy and Data Protection Practitioner	
EXIN Privacy and Data Protection Essentials	
Analyse du risque	
Risk Manager : Préparation à la certification ISO 27005	
ISO 27005 Risk Manager	
RGPD : rôle du DSI dans la mise en conformité	
Privacy by Design : intégrer les principes du RGPD dès la conception d'un projet informatique	
RGPD : mise en conformité d'un site web	
RGPD : sécurité des traitements de données de santé	

Méthodes mobilisées:

- Construction d'un programme modulaire adapté à votre projet professionnel • Accès à l'espace privé en ligne • Suivi personnalisé avec le responsable pédagogique

Modalités d'évaluation

Intitulé	Description	Durée
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session de validation présenté sous forme d'un mémoire	Le détail de l'organisation de l'épreuve : En amont de la session, le candidat a réalisé un projet en entreprise (ou personnel) comportant obligatoirement un audit de conformité, une étude d'impact sur la vie privée et la présentation de registres de traitements	00h30
Entretien technique	Le jury questionne le candidat sur la base de sa présentation orale et de son dossier projet. Un questionnement technique complémentaire à la présentation orale, lui permet d'évaluer les compétences qui ne sont pas couvertes par le projet.	00h30
Entretien final	Le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat dont son dossier professionnel et son dossier technique.	00h15

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 1 h 15 min

Dates de sessions à venir

Veuillez nous contacter au numéro suivant **0155252800** ou par mail : contact@simplyschool.fr pour connaître les prochaines dates de sessions

Les étapes de l'inscription :

1. Inscription en ligne

Afin de constituer votre dossier, merci de remplir le formulaire d'inscription en ligne (en cliquant sur "Postulez à cette formation") et de joindre votre CV en format PDF.

2. Etude de votre candidature

Si votre profil correspond à cette formation et dans la limite des places disponibles, un conseiller vous donnera un rendez-vous pour une réunion d'information collective et un test de niveau.

Si vous n'êtes pas contacté par un conseiller de formation à 30 jours avant la date de démarrage de la session, considérez cela comme une réponse négative et continuez vos recherches auprès d'autres organismes de formation.

Documents nécessaires à l'inscription :

- Votre CV actualisé
- Copie de votre pièce d'identité
- Copie de votre attestation de sécurité sociale
- Copie des diplômes obtenus